



T +33(0)390214895

www.coe.int/congress

congress.com@coe.int

Ref. CG-PR016(2012)

Visite de suivi du Congrès en Espagne : « La crise est l'occasion de moderniser le système de démocratie locale et régionale »

Madrid, 08.06.2012 - Une délégation du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe a effectué une visite de suivi en Espagne du 5 au 8 juin 2012. Cette visite avait pour but d'évaluer la situation de la démocratie locale et régionale à la lumière de la Charte européenne de l'autonomie locale, que l'Espagne a ratifiée en 1988. Elle visait également à mettre à jour la dernière recommandation adoptée en 2002.

La délégation se composait de deux rapporteurs sur la démocratie locale et régionale, Marc COOLS (Belgique, GILD) et Leen Verbeek (Pays Bas, SOC).

« Cette visite a lieu à un moment crucial en Espagne, alors que les autorités espagnoles envisagent de modifier les textes fondateurs régissant les collectivités locales », a déclaré Leen Verbeek. « Selon les autorités espagnoles, l'objectif de cette révision est d'éliminer les doubles emplois, de renforcer l'efficacité des niveaux existants de gouvernement et de garantir le financement concomitant de toutes les compétences allouées aux collectivités locales. Il y a une véritable possibilité de concrétiser cette ambition », a-t-il ajouté.

« La crise a très durement touché l'Espagne », a indiqué Marc Cools. « Mais elle constitue aussi une opportunité à saisir afin de moderniser le système de démocratie locale et régionale dans le pays ».

La délégation maintiendra ses contacts avec les autorités espagnoles dans les mois à venir et a l'intention de revenir en Espagne avant la fin de l'année. Une recommandation sur la situation de la démocratie locale et régionale en Espagne sera soumise pour adoption lors de la session du Congrès de mars 2013.

[Plus d'informations sur la Charte européenne de l'autonomie locale](#)

Contact sur place:

Stéphanie POIREL

Secrétaire de la Commission du suivi du Congrès

Mobile: + 33 6 50 39 29 01

E-mail: stephanie.poirel@coe.int

Suivez-nous: 

Le Congrès se compose de deux chambres, la Chambre des pouvoirs locaux et la Chambre des régions. Il comprend 318 membres titulaires et 318 suppléants, qui représentent plus de 200 000 collectivités territoriales européennes.

Président du Congrès: Keith Whitmore (Royaume-Uni, GILD), Président de la Chambre des régions: Herwig van Staa (Autriche, PPE/DC), Président de la Chambre des pouvoirs locaux: Jean-Claude Frécon (France, SOC)
Groupes politiques: Groupe socialiste (SOC), Groupe du Parti populaire européen – Démocrates chrétiens (PPE/DC), Groupe indépendant et libéral démocratique (GILD)